

Qatar, République de Corée, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Samoa, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, République tchèque, Tunisie, Turquie, Ukraine et Uruguay.

^{aa} Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Émirats arabes unis, Érythrée, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Kenya, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Maldives, Malte, Maroc, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Rwanda, Saint-Marin, Samoa, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suisse, Tunisie et Turquie.

^{bb} Chine, Égypte, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Kazakhstan, Royaume-Uni, Suède et Uruguay.

35. Exposés

Pendant la période considérée, le Conseil de sécurité a entendu 10 exposés qui ne relevaient pas explicitement de l'une ou l'autre des questions dont il était saisi. On trouvera dans les tableaux ci-après de plus amples informations sur les séances, notamment sur les participants et les intervenants.

En 2016-2017, quatre séances ont été tenues au titre de la question intitulée « Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité ». À la fin de chaque année, le Conseil a entendu des exposés des présidents sortants des organes subsidiaires³⁷¹ centrés sur les travaux des comités concernés, notamment sur les activités visant à détecter et empêcher la propagation de l'influence de Daech, d'Al-Qaida et des entités qui leur sont associées, à endiguer le flot des combattants terroristes étrangers et à empêcher les terroristes d'acquérir ou de fabriquer des armes de destruction massive. Les Présidents ont également présenté au Conseil des informations concernant la coopération entre les comités et les groupes d'experts³⁷².

Deux séances ont été tenues au titre de la question intitulée « Exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en

Europe ». Le Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a présenté au Conseil un exposé sur la situation à l'intérieur et dans le voisinage de l'Ukraine, notamment sur les travaux de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine dans le domaine de la désescalade militaire et du retrait partiel des armes, sur les activités de l'OSCE visant à mettre fin aux conflits prolongés dans la région et sur la collaboration entre l'OSCE et l'ONU.

En 2017, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence a présenté au Conseil un exposé sur les questions humanitaires transfrontières et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a présenté un exposé sur les mouvements de réfugiés à grande échelle et les déplacements massifs dans toutes les régions causés par les crises, qu'elles soient nouvelles ou de longue durée.

Par ailleurs, conformément à la pratique établie, le Conseil a entendu deux exposés du Président de la Cour internationale de Justice lors de séances privées³⁷³.

³⁷¹ S/PV.7845 et S/PV.8127.

³⁷² S/PV.7686 et S/PV.7936.

³⁷³ Tenues le 26 octobre 2016 et le 25 octobre 2017, voir S/PV.7794 et S/PV.8075.

Séances : exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité

Séance et date	Question subsidiaire	Autres documents	Invitations adressées au titre de l'article 37	Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations	Intervenants	Décision et vote (pour-contre-abstentions)
S/PV.7686 4 mai 2016					Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés ; Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste ; Président	

**Première partie. Examen des questions relevant
de la responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7845 19 décembre 2016					du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) ; tous les autres membres du Conseil Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée et du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan ; Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) et du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) ; Président du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique ; Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) et du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) ; Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye et du Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé	
S/PV.7936 11 mai 2017					Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) ; Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) ^a ; Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) ; tous les autres membres du Conseil	
S/PV.8127 8 décembre 2017					Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud et du Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix ; Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001), du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003) et du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo ; Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan et du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine ; Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) ; Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau et du Groupe de travail informel sur les tribunaux internationaux ; Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005), du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) et du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure	

^a Avant de présenter son exposé, le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste a fait une déclaration conjointe au nom du comité qu'il présidait, du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) et du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), dans laquelle il a appelé l'attention sur la coopération continue entre ces trois comités et leurs groupes d'experts respectifs.

Séances : exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7635 29 février 2016				Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne	Tous les membres du Conseil, Président en exercice de l'OSCE	
S/PV.7887 22 février 2017				Président en exercice de l'OSCE et Ministre fédéral de l'Europe, de l'intégration et des affaires étrangères de l'Autriche	Tous les membres du Conseil ^a , Président en exercice de l'OSCE	

^a Le Kazakhstan était représenté par son vice-ministre des affaires étrangères.

Séances : exposé du Président de la Cour internationale de Justice

<i>Séance et date</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>
S/PV.7794 26 octobre 2016 (privée)	Président de la Cour internationale de Justice	Membres du Conseil, Président de la Cour internationale de Justice
S/PV.8075 25 octobre 2017 (privée)	Président de la Cour internationale de Justice	Membres du Conseil, Président de la Cour internationale de Justice

Séances : exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7897 10 mars 2017				Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence	Tous les membres du Conseil, Secrétaire général adjoint	

Séances : exposé du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.8083 2 novembre 2017				Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	Tous les membres du Conseil ^a , Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	

^a L'Italie (qui assurait la présidence du Conseil de sécurité) était représentée par son sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération internationale.